

# DOSSIER DE PRESSE

## EXTENSION DE L'ÉCOLE PEYRET-FORCADE



VISITE PROTOCOLAIRE  
MARDI 17 AOÛT 2021





## EDITO

En cette rentrée, la Ville de Saint-Leu a le plaisir de livrer la première phase des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école et du restaurant scolaire Peyret-Forcade.

C'est la concrétisation d'une transformation, celle d'une des plus anciennes écoles maternelle de la ville en école primaire.

L'éducation demeure un axe prioritaire de la mandature. Cela se traduit par des efforts conséquents chaque jour, tout au long de l'année et des investissements conséquents. Les travaux de l'école Peyret-Forcade en sont l'une des illustrations.

Il s'agit de répondre aux nouveaux besoins et offrir à nos jeunes les meilleures conditions pour apprendre, se former, s'épanouir et s'épanouir.

Dans cette démarche et face aux responsabilités importantes qui incombent à toute collectivité, la Ville de Saint-Leu se réjouit de pouvoir compter sur l'accompagnement des partenaires : la Région, le Département et l'Académie de La Réunion.

Merci également à toutes ces femmes et ces hommes qui ont contribué à la réussite de ce projet comme tant d'autres, les entreprises et agents de la Ville de Saint-Leu.

**Bruno Domen,**  
*Maire de Saint-Leu*

# QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SAINT-LEU

---

7  
écoles  
maternelles

4  
écoles  
élémen-  
taires

8  
écoles  
primaires

**19**  
**ÉCOLES**  
**PUBLIQUES**

→ Chaque école dispose d'un restaurant scolaire (cuisine + salle)



**4 370**  
enfants  
scolarisés dans  
le premier  
degré

La majorité des enfants sont inscrits à la cantine.

1  
école  
privée

3  
collèges

1  
lycée

# RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET MAINTENIR UN CADRE DE TRAVAIL AGRÉABLE

L'école Peyret-Forcade fait partie des établissements scolaires les plus anciens de la commune de Saint-Leu.

Située à mi-pente, à proximité directe d'une crèche, elle se trouve dans un secteur très dynamique notamment sur le plan démographique.

La décision de procéder à l'extension de l'école Peyret-Forcade permet ainsi :

- de répondre aux nouveaux besoins engendrés,
- d'éviter la saturation des autres écoles situées à proximité (Stella, Piton et Mario Hoareau),
- de maintenir un cadre et des conditions de travail agréables

Les opérations programmées consistent en l'extension, la réhabilitation de l'école et du restaurant scolaire.

Cette école qui accueillait jusqu'à présent cinq classes de maternelle, accueille dès cette rentrée scolaire 2021-2022, deux classes de CP.

Dans un an, elle accueillera, en plus, les CE1. D'ici la rentrée de 2023, lors de la fin des travaux concernant le restaurant, l'école fonctionnera en pleine capacité.



# DÉROULÉ DE L'OPÉRATION D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ET DU RESTAURANT

Les travaux d'extension de l'école se sont déroulés en site occupé et ont justifié le phasage du projet global (école et restauration) en deux temps.

Des actions ont été menées en amont et pendant les travaux avec les acteurs de l'établissement dans le cadre de la gestion des nuisances.

Le choix d'une construction en modulaire a permis de gagner en efficacité et en rapidité d'exécution. L'équipement répond aux exigences bien particulières de sécurité, d'hygiène, de confort, de commodités, de qualité de vie scolaire et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les aménagements extérieurs ont été repensés pour améliorer la circulation ainsi que l'accessibilité PMR.

## TRAVAUX RÉALISÉS (1ÈRE TRANCHE) :

- Deux bâtiments en structure modulaire sur deux niveaux destinés à recevoir 5 salles de classes d'élémentaire, un bureau de direction et une salle de motricité
- Construction d'un bâtiment isolé en structure modulaire à simple rez-de-chaussée destiné à remplacer deux classes de maternelle
  - Création de deux blocs sanitaires
- Création d'une sur toiture sur l'ensemble des structures modulaires et coursives
- Traitement des accès et de l'accessibilité PMR
  - Création d'une cour de récréation
  - Création d'un réseau d'eaux usées
  - Réfection des clôtures existantes
- Requalification de l'entrée principale de l'école
- Création d'un dépose-minute pour les parents d'élèves et d'un parking bus
- Aménagement de l'accès, du raccordement à la RD11 et de la sécurisation des abords
  - Aménagement paysager

## TRAVAUX À VENIR (2ÈME TRANCHE) :

- Création d'un nouveau restaurant scolaire
- Création d'un préau au rez-de-chaussée du restaurant



# FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

L'opération d'extension et réhabilitation et du restaurant scolaire de l'école PEYRET FORCADE, bénéficie d'une subvention régionale à hauteur de 50% du coût total hors TVA, les dépenses pour les études n'étant pas éligibles, dans le cadre du plan de relance régionale

Le montant des travaux de la partie extension est de **1 587 740 € HT**.

Le montant des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire est de **763 240 € HT**.

Le montant de la subvention attribuée est de **1 175 490 €**.

Le plan de financement se décompose donc de la manière suivante :



Dépenses	Montant HT	Participation Région (PRR)	Participation communale
Travaux (école + restaurant)	2 350 980€	1 175 490€	1 375 323€ (y/c TVA)
Etudes (école + restaurant)	217 452€	Non éligibles	217 452€
<b>Total</b>	<b>2 568 522€</b>	<b>1 175 490€</b>	<b>1 592 776€</b>

L'aménagement des abords de l'école (accès, parking, raccordement et sécurisation RD11) a été réalisé par le Département de La Réunion.

Le plan de financement est susceptible d'évoluer avec l'optimisation des dispositifs de type PST, PRR, REACT-EU, ...

# REMERCIEMENTS

## Partenaires institutionnels



## Entreprises intervenantes



Démolition / VRD / Clôture / Désamiantage



Modulaires : GO / Ossatures / Couverture / Bargade / Menuiseries / Murs sols et plafonds



Electricité



Sanitaires : GO / Etanchéité / Plomberie / Sanitaires / Revêtements dur / Menuiseries / Peintures



**Schindler**

Appareil élévateur



Métallerie

*Remerciements à l'ensemble des directions et agents de la collectivité mobilisés, ainsi qu'aux élus qui ont accompagné ce projet.*